

« Je demande à la RTBF de le sanctionner ! »

Lourde charge d'Olivier Chastel contre le « militantisme » d'un journaliste du service public

Le président du MR est en colère contre le comportement d'un journaliste de la RTBF et l'absence, à ses yeux, de réaction forte de sa hiérarchie.

« Je suis en colère ! » tonne d'emblée le président du MR, Olivier Chastel, dans l'entretien qu'il accorde ce mercredi matin à Sudpresse. En cause ? Un mail d'un journaliste de la RTBF, Eddy Caekelberghs, envoyé depuis sa boîte officielle. Il y répercute l'extrait d'une intervention sur l'accueil des migrants de Louis Michel, en 2009. Et dit à ses destinataires : « Il faut l'exploiter à fond : nos réseaux sociaux et nos émissions ! ». Puis : « N'hésitez pas ! Viralisons avec un texte bien senti et

court (...) genre : « Qui a le droit de faire ça ? », dit Louis Michel en 2009 ! « Theo et moi » répond son fils en 2018 ! ». On l'aura compris, l'envoi appelle à mettre en porte-à-faux le Premier ministre Charles Michel sur sa politique migratoire par rapport aux propos te-

nus par son père alors commissaire européen. « Ce mail qui nous est parvenu est envoyé à trois personnes ciblées : deux patrons de la laïcité belge et l'ancien secrétaire général du PS », fulmine M. Chastel.

« INSTRUMENTALISATION ! »

« Alors que la plupart des journalistes font leur boulot avec conscience et éthique, il en est manifestement, à la RTBF, qui

confondent leur carte de presse avec leur carte de parti ! C'est d'une évidence crasse ! J'ai envoyé mardi ces mails à Jean-Pol Philippot et Jean-Pierre Jacquemin qui se contorsionnent dans tous les sens pour ne pas réagir face à cette faute déontologique ! »
« Je suis scandalisé ! Quand on se dit journaliste avec pour mission d'informer les citoyens de façon neutre, comment peut-on jouer en parallèle ce

rôle de manipulateur pour faire le jeu d'un système philosophico-politique et des attaques ad hominem du Premier ministre ! »

« On est face à un grave problème déontologique ! À de la désinformation ! Et à une sortie de son contexte d'un extrait d'une minute de propos tenus par Louis Michel en son temps, avec une confusion totale entre des propos de l'époque et la situation actuelle ! Louis Michel ne fait que parler d'une politique d'asile que nous pratiquons toujours aujourd'hui. Et on fait mine de le confondre avec un afflux de migrants que nous avons à gérer, des personnes qui ne veulent pas de notre politique d'asile ! C'est une instrumentalisation inacceptable ! De la manipulation pure et simple de l'information ! »

« DE LA PROPAGANDE ! »

« La chute de son mail résume tout : il appelle à viraliser l'information ! Quand le PTB utilise ce genre de slogan, on le fustige et on devrait l'admettre de la part d'un journaliste du service public ?! Ça suffit ! Une telle propagande avec l'argent du contribuable est inacceptable ! Une propagande d'un journaliste du service public au détriment de sa carte de presse ! Je tire mon chapeau à tous ceux, nombreux, qui font leur

travail en pleine indépendance ! Laissez votre profession être ternie par des individus comme ça, c'est inacceptable ! »

« J'écris ce mercredi matin un courrier officiel à M. Philippot. Je demande que ce journaliste soit sanctionné à la hauteur de la désinformation, de la propagande, de la faute déontologique qu'il commet ! Ce mardi, il m'a répondu en parlant en comité de direction. M. Jacquemin de son côté m'a dit qu'il n'y avait pas de lien avec la RTBF ! Alors que ce à quoi appelle ce journaliste est repris par la RTBF sur certains de ses médias et réseaux sociaux ! »

« On assiste à de plus en plus de militantisme à la RTBF ! Lundi, vous avez tous évoqué la manifestation de dimanche au Parc Maximilien. Vous avez parlé de la présence de quelques centaines de personnes. Les organisateurs eux-mêmes les ont évalués entre 2.000 et 2.500. Mais la RTBF, elle, parlait de 3.000 personnes ! C'est la première fois qu'un média estime des manifestants plus nombreux que les organisateurs eux-mêmes ! Et tout va toujours dans le même sens chez eux ! Cela dénote un état d'esprit destructeur, une volonté d'attaques sous la ceinture du Premier ministre ! »

CHRISTIAN CARPENTIER

Réaction de Louis Michel

« On interprète hors contexte ce que j'ai dit ! »

Que déclarait précisément Louis Michel dans cet extrait d'émission de 2009 que ressortent certains aujourd'hui ? Il est facile de le savoir, puisqu'elle circule un peu partout. Du moins un de ses extraits.

Il y déclare mot pour mot : « Je pense que la liberté d'aller et venir, pour le libéral que je suis, c'est évidemment la première des valeurs. C'est celle qui est la mère de toutes

les autres. J'ai un vrai problème idéologique avec cette question-là. »

Puis il ajoute : « Au nom de quoi peut-on interdire à un individu sur la planète, à un être humain, d'aller et venir librement où il a envie d'aller sur cette planète ? De se déplacer, de s'installer, de vivre là où il a envie de vivre à condition qu'il respecte les lois de l'endroit où il se trouve, il n'y a vraiment pas de raison de le lui interdire. »

« OBSESSION DE DIVISER »

« On interprète hors contexte ce que j'ai dit ! », rétorque aujourd'hui M. Michel. « Un homme politique peut-il encore exprimer une opinion intimiste sur le plan philologique ? Nous devons savoir accueillir les gens à condition qu'ils ne soient pas dans l'illégalité. Les gens du Parc Maximilien, avec tout le respect que j'ai pour eux, ils sont dans l'illégalité. Un État de droit ne

peut pas laisser des espaces de non-droit. Mais l'obsession de certains est de diviser. On ne peut pas être le seul pays à accueillir tout le monde, c'est ingérable. »

« Mais ce que je crois, c'est qu'il y a un manque d'intégration européenne sur l'immigration. Si tous les pays jouaient le jeu, en renforçant les canaux de migration légale, il n'y aurait pas tous ces problèmes ! »

CH. C.

« Nous le suspendons d'antenne dès ce mercredi »

Sollicitée en fin de matinée par Sudpresse sur cette affaire, la RTBF nous a fait parvenir un communiqué officiel de réaction, en début de soirée. Elle y annonce qu'Eddy Caekelberghs est suspendu d'antenne séance tenante. Il n'a donc pas présenté son émission d'hier soir, sur La Première. Et ce même si cela ne préjuge en rien d'une éventuelle culpabilité de sa part.

« Ce mardi 24 janvier, la RTBF a pris connaissance d'un email qui aurait été échangé entre le journaliste Eddy Caekelberghs et des personnes externes à la RTBF », écrit la chaîne publique.

Elle poursuit : « La RTBF se dis-

tancie clairement de ce contenu, qui ne traduit en rien ni sa déontologie ni ses missions. Elle ne partage ni ne cautionne des propos qui pourraient porter atteinte et préjudice à l'indépendance journalistique. »

La chaîne publique ajoute : « La RTBF continue à défendre et à garantir l'indépendance dans le traitement des sujets et le caractère pluraliste des débats et regards croisés sur les grands enjeux. »

« Le temps de la polémique suscitée par cette initiative personnelle et afin d'investiguer objectivement, Eddy Caekelberghs ne présentera plus les émissions dont il a la charge », conclut la RTBF.

« UN ACTE ISOLÉ »

En parallèle, son directeur de l'information, Jean-Pierre Jacquemin, nous a précisé avoir pris cette décision sur base de l'article 11 du code de déontologie interne à sa chaîne.

« Ce que nous avons décidé est une mesure de préservation de l'antenne, qui ne préjuge en rien de la suite de l'enquête interne qui sera menée sur cette affaire », insiste-t-il.

« Nous revendiquons et défendons l'indépendance et la déontologie de l'ensemble des journalistes de la RTBF », a-t-il ajouté. « Elle ne saurait être prise en défaut par quelque militantisme que ce soit. »

Et Jean-Pierre Jacquemin d'assurer : « Ce qui fait aujourd'hui polémique est un acte isolé dont le contenu ne nous plaît pas ». Traduisez : la RTBF n'est en rien en train de mener une quelconque guerre au gouvernement fédéral et à sa politique migratoire. Si l'enquête interne devait aboutir à la vérification d'une faute déontologique comme Olivier Chastel le dit, elle ne concernera que l'intéressé et non un quelconque groupe au sein de la rédaction. Il ne nous a pas été possible de joindre l'intéressé, ce mercredi. ●

CH. C.